

Certificat en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro de document

132999/167/36/0016

I.2 Type d'opérateur



Opérateur



Groupe d'opérateurs

I.3 Opérateur

NATURAMedicatrix
8 Hannert dem Duarref
9772 Wëntger
LU26788281

Site contrôlé

NATURAMedicatrix
Hannert dem Duarref, 8
9772 Troine

I.4 Organisme de contrôle



I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

- * Distribution/Mise sur marché
- * BtoB + BtoC
- * l'opérateur manipule physiquement les produits

I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine
- + production biologique avec une production non biologique

II.1 Répertoire des produits

Huile d'olive	Biologique
Produits pré-emballés	Biologique
Protéines végétales	Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

13-10-2025 - Herstal
Organic Operation Manager
Mathieu Allard

I.8 Validité

Certificat valide du 13-10-2025 au 31-03-2027